

Le 14 mars 2018

[Traduction]

Soins de santé

M. B. Macdonald : Aujourd'hui, nous sommes aux prises avec une crise dans les soins de santé à cause de la mauvaise gestion du gouvernement Gallant. Pendant le mandat du gouvernement Gallant, le temps hors service des ambulances a plus que doublé parce qu'il est impossible de recruter des travailleurs paramédicaux pour les ambulances. Nous avons de moins en moins de travailleurs paramédicaux qui ont de plus en plus de travail, et ils souffrent aussi d'épuisement professionnel. La question que je veux poser au premier ministre aujourd'hui est très simple. Le premier ministre est-il satisfait du niveau des soins ambulanciers au Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je vais certainement laisser le ministre de la Santé répondre aux questions du député, mais je veux que ce soit clair que le fait que ce dernier et ses collègues crient qu'il y a une crise dans notre système de soins de santé n'aidera pas à réduire les listes d'attente.

[Traduction]

En tant que gouvernement, nous comprenons que les temps d'attente dans notre système de soins de santé représentent un défi depuis des décennies. La différence entre l'approche de notre gouvernement et ce que propose l'opposition est que nous voulons investir de manière stratégique dans notre plan afin de réduire les temps d'attente et de faire en sorte que la qualité et l'accessibilité soient les meilleures possible dans notre système de soins de santé.

Entre-temps, les gens de l'opposition voudraient que nous procédions à des réductions dans les soins de santé. Ils voudraient que nous n'investissions pas autant que nous avons investi et que nous investissons dans les soins de santé. Heureusement, nous n'adhérons pas à leur façon de faire. Nous investirons pour assurer les meilleurs soins de santé possible aux gens de notre province.

M. B. Macdonald : Nous convenons certainement que les temps d'attente représentent un défi, mais le gouvernement actuel n'a réussi qu'à faire de nous les pires du pays à cet égard. Chaque année, le gouvernement actuel dépense toujours davantage dans les soins de santé, mais les résultats ne font qu'empirer. Le premier ministre se vante de dépenser des centaines de millions de dollars ; pourtant, regardez les résultats.

Pendant le mandat du gouvernement, les ambulances ont été hors service 55 % plus souvent. Le nombre d'heures hors service a plus que doublé pour passer à 30 000 par année. Songez à la pénurie de personnel infirmier. Elle est rendue au point où les salles d'urgence à Moncton doivent être fermées parce qu'il est impossible de les doter en personnel. Songez aux délais d'attente. Ils sont les pires du Canada. Bien sûr, nous pourrions visiter un hôpital pour constater



par nous-mêmes le surpeuplement, pour voir les gens dans les couloirs. S'il ne s'agit pas là d'une situation tout à fait inacceptable, plus de 40 000 personnes du Nouveau-Brunswick n'ont toujours pas accès à un médecin de famille. Comment les soins de santé peuvent-ils être meilleurs ainsi?

L'hon. M. Gallant : Je peux vous dire que nous comprenons que des défis se posent en matière de temps d'attente dans notre province, et c'est pourquoi nous investissons pour relever ces défis.

Nous ne sommes tout simplement pas d'accord avec l'opposition. Nous ne convenons pas que l'austérité ou les réductions en soins de santé sont la solution. Les gens d'en face et le chef de l'opposition aiment tourner autour du pot et dire : Ah, vous savez, de tels investissements sont mauvais. Ensuite, lorsqu'on leur demande quels investissements sont mauvais, ils ne veulent pas le dire. Voici pourquoi : Ils savent que nous faisons les bons investissements, et ils reconnaissent qu'il faudra du temps pour obtenir les résultats que nous voulons tous et que les gens du Nouveau-Brunswick méritent.

Nous investissons dans de nouveaux foyers de soins, par exemple, parce que l'investissement contribuera à la qualité de vie des personnes âgées dans notre province. Il aidera également à réduire les temps d'attente et il améliorera le système de soins de santé. Chaque fois qu'une personne âgée occupe un lit dans un hôpital sans raison valable, cela nous coûte davantage et nuit à la qualité de vie de cette personne âgée. Le fait d'avoir un plus grand nombre de lits en foyer de soins améliorera le système, mais, bien entendu, il faudra du temps pour construire les foyers et assurer aux personnes âgées les soins qu'elles méritent.

M. B. Macdonald : Le premier ministre parle de temps. Le gouvernement a eu le temps. Il a eu quatre années pour régler les problèmes en question. Le manque d'argent n'est pas le problème. Le premier ministre se vante que le gouvernement investit des centaines de millions de dollars. Nous n'avons rien contre. Nous nous élevons toutefois contre le fait que l'investissement ne donne pas les bons résultats. Le gouvernement emprunte tout simplement la mauvaise voie.

Examinons les soins ambulanciers. Le ministre a dit hier qu'ils étaient à peu près suffisants. Eh bien, les gens du Nouveau-Brunswick exigent des services complets. Lorsqu'ils appellent une ambulance au Nouveau-Brunswick, ils s'attendent à ce que l'ambulance arrive à temps. Les gens de Chipman sont-ils satisfaits du service d'ambulance qu'ils obtiennent? Non, ils ne le sont pas, parce que le premier ministre actuel a enlevé cette ambulance. Qu'en est-il des gens à Kouchibouguac? Sont-ils satisfaits du service d'ambulance? Ils ne le sont pas. Il est formidable que le premier ministre investisse. Que fait-il pour faire en sorte que les gens obtiennent le service qu'ils paient?

L'hon. M. Gallant : Voici certaines des mesures que nous avons prises afin de relever les défis en matière de temps d'attente dans notre système de soins de santé et afin d'assurer le meilleur accès possible à des soins de santé de la meilleure qualité possible. Nous investirons des centaines de millions de dollars au cours des prochaines années dans l'Hôpital Dr Everett Chalmers, l'Hôpital régional de Saint John, le Moncton Hospital, l'hôpital Dumont, l'hôpital



régional de Bathurst, l'Hôpital régional d'Edmundston, l'Hôpital régional de Miramichi, le Charlotte County Hospital et l'hôpital de Perth-Andover. De nombreux autres investissements dans notre infrastructure sont prévus, y compris dans le Centre de santé communautaire de Fredericton.

Nous recrutons 25 médecins de famille de plus. Nous recrutons plus de spécialistes. Nous avons Médecine familiale Nouveau-Brunswick, qui constitue un moyen novateur pour améliorer l'accès aux soins primaires pour les gens de notre province. Nous recrutons du personnel infirmier praticien. Nous nous occupons des temps d'attente pour l'arthroplastie de la hanche et du genou. Nous veillons à ce que tous les hôpitaux dans les régions rurales de notre province demeurent ouverts, ce que le chef de l'opposition ne ferait pas. Notre gouvernement est celui qui a investi dans les soins de santé les plus grandes sommes de l'histoire de notre province.

M. B. Macdonald : Encore une fois, le premier ministre parle de chiffres et d'investissements extraordinaires, mais nous voulons examiner les résultats. Si vous dépensez autant d'argent, quels résultats obtenons-nous? Examinons les médecins de famille, par exemple. Le premier ministre vient de dire qu'il veut recruter... Il a dit que le gouvernement recrute 25 médecins de famille de plus. La réalité, c'est que le gouvernement avait déjà promis d'en recruter 50 de plus et qu'il ne peut pas remplir les postes. Alors, promettre de recruter plus de médecins ne signifie pas que nous avons vraiment plus de médecins au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. B. Macdonald : Le premier ministre nous dirait-il combien, des 25 médecins qu'il dit avoir recrutés, sont réellement au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle?

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons embauché au-delà de 300 médecins. Je n'ai pas les données devant moi, mais, si je ne me trompe pas, cela nous donne un gain net de 90 médecins, étant donné que quelques-uns ont pris leur retraite. Donc, il y a 90 médecins de plus dans notre province, et nous sommes encore en train d'embaucher d'autres spécialistes et d'autres médecins de famille pour aborder la situation des listes d'attente au Nouveau-Brunswick.

De plus, nous investissons de façon stratégique dans des programmes que j'ai énumérés tout à l'heure. Alors, je demande ceci au député : Si vous n'aimez pas ce que nous faisons, eh bien, pouvez-vous nommer les investissements que vous n'aimez pas et ceux que vous allez éliminer si jamais votre parti est porté au pouvoir?

Nous savons que le chef de l'opposition veut éliminer les hôpitaux dans les régions rurales, alors que, de notre côté, nous allons continuer à investir dans nos infrastructures et dans notre système de santé.



[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. B. Macdonald : Encore une fois, le gouvernement actuel fait des dépenses et non des investissements. Il y a une différence. Quand on dépense, l'argent est jeté par les fenêtres. Quand on investit, on obtient des résultats. Jugeons selon les résultats.

Les gens du Fraser Institute se sont penchés sur le Nouveau-Brunswick et les temps d'attente. Ils ont constaté que, rien qu'au cours de la dernière année, trois semaines se sont ajoutées aux délais d'attente. Nous dépensons plus d'argent — le premier ministre fait de grandes annonces —, mais les résultats ne sont pas au rendez-vous. Voilà qui nous place au dernier rang du pays pour ce qui est des temps d'attente.

Comme l'a dit le premier ministre, les temps d'attente ne représentent pas un problème nouveau. Il a eu quatre années pour l'étudier, pour investir, et nous avons eu quatre années pour voir des résultats. Quels résultats observons-nous? Des temps d'attente auxquels se sont ajoutées trois semaines additionnelles. Nous sommes au dernier rang du pays. Ce ne sont pas des investissements ; ce ne sont que des dépenses. Parlez-nous des résultats. Comment l'investissement du premier ministre permet-il d'améliorer les temps d'attente?

L'hon. M. Gallant : La réalité, c'est que le gouvernement précédent — le gouvernement conservateur au sein duquel le chef de l'opposition était ministre des Finances — procédait à des compressions au chapitre des soins de santé et de l'éducation. En agissant ainsi, il provoquait, en fait, un ralentissement de l'économie du Nouveau-Brunswick. L'économie s'est contractée pendant le mandat du gouvernement précédent en raison de telles compressions. Non seulement le gouvernement précédent a accusé un déficit dans le budget provincial, mais il a aussi enregistré un déficit en matière de bons investissements pour améliorer la qualité des soins au Nouveau-Brunswick.

Nous nous attaquons au problème, et je veux que les gens du Nouveau-Brunswick sachent que nous investirons des centaines de millions de dollars au cours des prochaines années dans des projets importants à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, à l'Hôpital régional de Saint John, au Moncton Hospital, à l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont, à l'Hôpital régional d'Edmundston, à l'Hôpital régional de Bathurst, et la liste continue. Les investissements seront toutefois échelonnés sur quelques années. Il est regrettable que le chef de l'opposition n'ait pas réalisé ces investissements lorsqu'il était ministre des Finances de sorte à ramener les temps d'attente à ce qu'ils devraient être à l'heure actuelle. Il ne faut pas se tracasser, cependant, car nous investirons stratégiquement afin de réduire les temps d'attente et d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins de santé dans notre province.

M. B. Macdonald : C'est intéressant. À un certain moment, le premier ministre doit assumer la responsabilité de ses décisions. Il a eu quatre années pour régler les problèmes liés aux délais d'attente. Il nous a dit les avoir cernés. Il nous a dit se concentrer sur eux. Il nous a dit avoir investi à leur égard. Pourtant, les résultats en disent long : trois semaines additionnelles. Les



gens du Nouveau-Brunswick doivent attendre trois semaines de plus que l'année dernière avant de subir une intervention chirurgicale importante.

Savez-vous ce qui a aussi augmenté? Le nombre de fois où les ambulances ne sont pas en service dans la province. Le premier ministre se vante d'un taux de croissance économique de 1 %. Eh bien, le temps où les ambulances ne sont pas en service a augmenté de 55 %. Comment une telle situation peut-elle être acceptable? Si le premier ministre prétend investir, montrez-nous les résultats. Comment le premier ministre réduira-t-il les temps d'attente dans les hôpitaux, et comment réduira-t-il le temps où les ambulances ne sont pas en service?

L'hon. M. Gallant : Prenons un exemple des investissements que nous réalisons. Oui, certains investissements exigeront plus de temps. Je rapporte les chiffres ici. Nous aurons, au cours des prochaines années, un investissement de 200 millions de dollars à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, ici même à Fredericton, pour y ajouter un nouveau bloc opératoire ainsi qu'une unité de gynécologie et de soins maternels et néonataux. Nous croyons qu'il s'agit d'un investissement stratégique parce qu'il permettra la création d'emplois à l'étape de la construction et, une fois le projet achevé, il permettra de veiller à ce que nous améliorions, une fois de plus, la qualité et l'accessibilité des soins de santé dans notre province.

Malheureusement, le gouvernement précédent n'a pas réalisé un tel investissement. Les investissements en question n'ont pas été réalisés parce que le chef de l'opposition, alors qu'il était ministre des Finances, voulait réaliser des compressions au chapitre des soins de santé, il ne voulait pas investir dans notre infrastructure et il voulait se concentrer sur les riches et les grandes entreprises pour essayer de faire croître l'économie, mais l'économie s'est plutôt contractée. Nous n'adoptons pas l'approche du chef de l'opposition. Nous n'adopterons pas des mesures d'austérité. Nous investirons stratégiquement afin de faire croître l'économie et d'améliorer les soins de santé.

M. B. Macdonald : Selon moi, dis-je bien, qui dit dépense ne dit pas investissement. Les gens du côté du gouvernement prétendent investir, mais nous ne voyons pas les résultats.

Examinons un moment l'entente avec Medavie. Les gens du côté du gouvernement dépensent une somme additionnelle de 4,4 millions de dollars. Qu'obtenons-nous en retour? Nous obtenons des douzaines d'administrateurs de plus, mais nous n'obtenons aucun autre membre du personnel infirmier. Nous n'obtenons aucun autre travailleur paramédical, et pourtant, les ambulances passent 55 % plus de temps hors service. Que font les gens du côté du gouvernement au titre de l'entente avec Medavie? Ils demandent aux mêmes travailleurs paramédicaux qui s'absentent déjà du travail en raison de problèmes de santé mentale de faire encore bien plus de travail. Ce n'est pas une solution. Les gens d'en face ont dépensé 4,4 millions de dollars. Ils ont des douzaines d'administrateurs additionnels. Ils n'ont pas plus de travailleurs paramédicaux, et ils stressent au maximum ceux qu'ils ont, jusqu'à ce qu'ils soient à bout. Le premier ministre ne révisera-t-il pas maintenant l'entente avec Medavie pour veiller à ajouter d'autres travailleurs paramédicaux à l'équation?

L'hon. M. Gallant : Eh bien, je ne vais pas laisser le député d'en face s'en sortir impunément après son petit préambule. S'il pense que nous dépensons au lieu d'investir, je lui demanderais



alors de clarifier ce qui suit. Parmi les projets que je vais énumérer, lesquels représenteraient des dépenses et non des investissements?

Est-ce l'échangeur du passage Two Nations à Fredericton, est-ce l'investissement massif à l'édifice du Centenaire à Fredericton, est-ce l'investissement que nous avons réalisé pour le chemin Hanwell, est-ce la somme de 14 millions de dollars que nous avons affectée à la Fredericton High School, ou s'agit-il des millions de dollars que nous investissons dans de nouvelles écoles de la région? Le Centre for Healthy Living à l'Université du Nouveau-Brunswick représenterait-il une dépense et non un investissement? Est-ce le nouveau Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton qui représente une dépense et non un investissement, ou est-ce l'investissement de 200 millions de dollars qui seront consentis au cours des prochaines années à l'Hôpital Dr Everett Chalmers pour l'ajout d'un nouveau bloc opératoire ainsi qu'une unité de gynécologie et de soins maternels et néonataux? Lesquels de ces projets représenteraient des dépenses et non des investissements?

M. B. Macdonald : La question que j'ai posée était très précise.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

M. B. Macdonald : J'ai posé une question au sujet des 4,4 millions de dollars qui seront versés à Medavie pour l'embauche de douzaines d'administrateurs additionnels, sans toutefois permettre l'ajout d'un seul autre travailleur paramédical. Le premier ministre n'a qu'à jeter un coup d'oeil à l'une des trois grands quotidiens de la province pour constater qu'une crise sévit dans les soins de santé, mais il ne veut pas l'admettre. Pour résoudre une crise, il faut d'abord et avant tout admettre qu'il y a un problème, mais le premier ministre cherche des faux-fuyants. Il ne veut pas admettre qu'il y a une difficulté ici, qu'il y a un problème. Au sujet de Medavie, si le premier ministre, au moyen de l'entente avec Medavie, prévoit demander aux travailleurs paramédicaux d'en faire plus et s'il prévoit recruter plus de personnes pour les gérer, fera-t-il, à tout le moins, en sorte que plus de travailleurs paramédicaux soient recrutés pour résoudre le vrai problème?

L'hon. M. Gallant : Il est très clair que le député d'en face est ravi d'ouvrir la période des questions mais qu'il voulait élargir la portée du préambule. Il a parlé des dépenses par opposition aux investissements. D'ailleurs, s'il le souhaite, nous pouvons obtenir le hansard pour lui relire ses propos. Il a dit que le gouvernement actuel réalisait des dépenses et non des investissements. Évidemment, comme je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir ce que le député veut dire, citons encore une fois des exemples.

Je demanderais au député d'en face d'apporter des précisions. L'échangeur du passage Two Nations dans lequel nous investissons, les investissements à l'édifice du Centenaire, les investissements pour le chemin Hanwell, les 14 millions de dollars pour les travaux de rénovation à l'école Fredericton High, le Centre for Healthy Living à l'Université du Nouveau-Brunswick, le nouveau Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton, et les 200 millions que nous investissons à l'Hôpital Dr Everett Chalmers pour l'ajout d'un nouveau



bloc opératoire ainsi que d'une unité de gynécologie et de soins maternels et néonataux — les initiatives en question représentent-elles des dépenses ou des investissements? Nous croyons qu'il s'agit d'investissements. Nous croyons que ces investissements aideront la région et la province à créer des emplois, à faire croître l'économie, à améliorer la qualité et l'accessibilité des soins de santé et à fournir une éducation de qualité à notre population.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. B. Macdonald : Le premier ministre peut lire la liste autant de fois qu'il le souhaite, mais la question que j'ai posée était très simple.

Si le premier ministre veut savoir quel investissement nous ne trouvons pas pertinent, commençons par l'entente avec Medavie. Il est question d'une somme de 4,4 millions de dollars qui sert à ajouter plus d'administrateurs chargés de dire aux mêmes travailleurs paramédicaux surmenés de mieux faire leur travail et de travailler plus fort. Ce n'est pas acceptable. Nous sommes aux prises avec une crise touchant les travailleurs paramédicaux que le premier ministre refuse d'admettre. Il nie que nous sommes aux prises avec un tel problème ; or, les faits sont toutefois indéniables. Je sais que le premier ministre ne veut pas prêter attention aux faits. Il aimerait mieux nous servir des platitudes dénuées de sincérité, mais les faits sont indéniables. En 2016, les ambulances ont été hors service pendant 17 000 heures. L'année dernière, en 2017, les ambulances ont été hors service pendant 30 000 heures. Le problème empire. Le premier ministre fait travailler les mêmes personnes de plus en plus fort. Que fera-t-il pour que les travailleurs paramédicaux soient mieux traités dans la province?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Les faits sont les suivants : Nous investissons dans nos infrastructures, incluant celles dans notre système de soins de santé, pour créer des emplois, stimuler l'économie et nous assurer d'avoir un système de soins de santé de haute qualité et accessible.

Les faits sont que nous avons investi davantage d'argent, par l'entremise de chaque budget que nous avons déposé, dans notre système de soins de santé. Les faits sont que nous sommes en train d'investir de façon stratégique et d'embaucher plus de médecins, de spécialistes et de personnel infirmier praticien. Nous sommes en train d'investir pour réduire les listes d'attente pour des chirurgies comme le remplacement des genoux et des hanches.

Nous sommes en train de travailler avec les intervenants afin de faire les investissements nécessaires pour que la population soit en santé et pour réduire les listes d'attente. Nous voulons que nos familles et nos collectivités soient en santé ; c'est le but que nous voulons atteindre avec tout ce que nous faisons.



Alors, nous investissons pour réduire la pauvreté, pour aider nos personnes âgées et pour aider nos jeunes en ce qui a trait à l'éducation. Nous sommes fiers de nos investissements et nous allons continuer à les faire.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Foyers de soins

M. Crossman : Hier, le premier ministre n'a pas répondu à une question sur les lits en foyer de soins. Pendant l'étude des prévisions budgétaires, nous avons appris que 112 lits dans les foyers de soins étaient libres en raison de la pénurie critique de personnel. Malgré cela, le premier ministre se promène pour faire des promesses électorales selon lesquelles il fera construire plus de foyers de soins. Je suppose qu'il s'agit d'une stratégie électorale, car cela n'a aucun sens pour les personnes attentives qui savent que 112 lits sont libres à l'heure actuelle. Le premier ministre nous dirait-il s'il est au courant de la pénurie critique de personnel dans les foyers de soins?

L'hon. M. Gallant : Nous avons, je crois, plus de 4 000 lits dans les foyers de soins dans l'ensemble de la province. Alors, lorsque 112 d'entre eux sont libres, c'est surtout attribuable, j'en suis certain, au fait qu'une rotation se produit en ce sens que des pensionnaires quittent les foyers de soins alors que d'autres y entrent. En deuxième lieu, d'après ce qu'on me dit, 30 des 112 lits dans les foyers de soins dont parlent les gens d'en face sont en réalité 30 lits qui donnent lieu à des travaux de construction à Sussex.

Je souhaiterais que les gens de l'opposition arrêtent d'être alarmistes. En même temps, je suis plutôt content qu'ils le soient parce que, dans le cas présent, cela montre clairement ce qu'ils pensent que nous devrions faire en tant que gouvernement et ce qu'ils feraient s'ils formaient le gouvernement. Voici ce qu'ils feraient : ils cesseraient d'investir dans l'infrastructure. Ils cesseraient d'investir dans les soins de santé et l'éducation. Ils procéderaient à des compressions dans nos secteurs des soins de santé et de l'éducation. Ils continueraient d'aider les riches et les grandes sociétés comme ils l'ont fait pendant leur dernier mandat. Le tout provoquerait une contraction de notre économie. Nous ne croyons pas à cela. Nous investirons dans nos collectivités et dans l'infrastructure pour faire croître l'économie et améliorer la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

M. Crossman : En 2016, la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick a publié un rapport dans lequel elle a dit que le gouvernement Gallant n'avait pas de plan à long terme pour les foyers de soins. Depuis de nombreux mois, l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick expriment tous deux des préoccupations à propos du problème de dotation grandissant. J'en ai moi-même été directement témoin. Le gouvernement Gallant a annoncé récemment qu'il présenterait un plan quinquennal pour les foyers de soins. Je demanderais au premier ministre de nous dire s'il y a



des cibles quant au nombre réel de travailleuses et travailleurs dans les foyers de soins et si un échancier est prévu pour trouver du personnel pour les 112 lits libres.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Premièrement, pour 30 des 112 lits auxquels fait référence le député, le plan est d'abord de construire le bâtiment.

Deuxièmement, je peux vous dire que nous comprenons le fait que nous devons accroître les efforts pour recruter des employés. C'est un défi auquel sont confrontées toutes les provinces de notre pays, y compris le Nouveau-Brunswick. Je peux vous dire que notre gouvernement prend ce défi au sérieux.

[Traduction]

Ce que je ne suis vraiment pas étonné d'entendre, mais ce qui me déçoit certainement, c'est que les parlementaires du côté de l'opposition disent encore aujourd'hui qu'ils ne veulent pas que nous investissions dans les collectivités, qu'ils ne veulent pas que nous investissions dans l'infrastructure pour créer des emplois et qu'ils ne veulent pas que nous investissions dans les foyers de soins. Je serai très heureux de faire savoir aux gens du Nouveau-Brunswick que ces parlementaires sont contre les investissements que nous faisons dans les foyers de soins, qu'il s'agisse de travaux de rénovation dans des foyers de soins actuels ou de l'ajout de lits pour personnes atteintes de troubles de la mémoire ou de lits en foyer de soins. Je ferai savoir aux gens que ces parlementaires n'aiment pas ces investissements. Toutefois, je peux vous dire que notre gouvernement croit que cela améliore la qualité de vie des personnes âgées et aide à créer des emplois.

M. Crossman : Henry Wadsworth Longfellow aurait dit ceci : Sans objectifs et sans plans pour les atteindre, on est comme un navire parti à la dérive.

Nous croyons certainement qu'il est possible d'améliorer les foyers de soins. Les promesses électorales actuellement formulées dans l'ensemble de la province sont de grandes promesses qui semblent privilégier les petites régions. Il y a de grandes régions qui ont besoin de la même attention. Il y a des travaux de rénovation, pas des projets majeurs, pour maintenir les choses en état ou pour réparer les chambres vides dont le premier ministre vient de parler et y ajouter. Lorsque des gens quittent ces chambres et que d'autres prendront leur place 48 heures plus tard, je crois personnellement qu'elles devraient être peintes, retapées et préparées pour le pensionnaire suivant. Comment le premier ministre entend-il doter en personnel les nouveaux lits de foyers de soins? À l'heure actuelle, 112 lits sont libres, et il n'y a personne pour s'en occuper.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Notre gouvernement se concentre sur son plan pluriannuel visant à faire croître l'économie de la province. Dans le cadre de ce plan, nous sommes en train de préconiser



des investissements dans nos infrastructures, parce que cela nous permet de stimuler l'économie et de créer des emplois. Cela nous aide à investir dans nos écoles, dans nos hôpitaux et dans nos foyers de soins. Cela nous aide à bâtir d'autres écoles et d'autres foyers de soins. Cela nous aide à avoir les routes et les ponts dont ont besoin nos entreprises pour pouvoir envoyer leurs produits et leurs services dans les marchés partout dans le monde.

[Traduction]

Nous croyons que les investissements en question sont importants pour les collectivités. Nous croyons que les investissements dans l'infrastructure actuelle des foyers de soins aideront à fournir des soins de la meilleure qualité aux personnes âgées. L'ajout de plus de lits dans les foyers de soins et de lits pour personnes atteintes de troubles de la mémoire est important en raison de notre population vieillissante. Il aidera le système à assurer sa pérennité en réduisant le coût pour les hôpitaux et, bien entendu, en améliorant la qualité de vie de ces personnes âgées. Nous continuerons de faire ces investissements stratégiques au nom des gens du Nouveau-Brunswick.

Soins psychiatriques

M. Coon : La région de Fredericton et du Haut de la Vallée manque désespérément de psychiatres. En 2015, il y a eu 2 000 admissions au service des urgences à l'hôpital Chalmers et aux autres hôpitaux pour des problèmes de santé mentale, et, deux ans plus tard, le nombre est rendu à 3 000. Le gouvernement a aussi instauré de nouveaux programmes de santé mentale au cours de la dernière année environ, mais il n'a pas investi dans le personnel nécessaire pour les faire fonctionner et pour fournir des ressources psychiatriques.

Le problème dans la région est qu'il ne reste plus de numéros de facturation de l'Assurance-maladie pour recruter des psychiatres, même si des psychiatres ont exprimé le désir de déménager dans la région et de travailler à Fredericton et dans le Haut de la Vallée. Le système est débordé, et des gens souffrent en raison de problèmes de santé mentale alors que ce n'est pas nécessaire. Le ministre attribuera-t-il plus de numéros de facturation à la région de Fredericton et du Haut de la Vallée afin qu'il y ait assez de psychiatres pour traiter les gens du Nouveau-Brunswick qui sont obligés de s'en passer?

[Original]

L'hon. M. Bourque : Je suis content de parler des initiatives que nous menons en matière de santé mentale, ici, dans la province. Il y a évidemment notre annonce voulant que davantage de spécialistes seront dans le système, et nous sommes en train d'évaluer lesquels spécifiquement, selon les différents réseaux de santé et en fonction des besoins cernés par ces derniers.

Je peux aussi vous parler de plusieurs initiatives que nous avons menées en matière de santé mentale. Il y a ainsi tout ce qui concerne les écoles et les services intégrés et aussi tout ce qui concerne le mentorat entre pairs, qui fonctionne très bien. Nous avons également toute une



nouvelle stratégie en ce qui a trait aux problèmes de dépendance. Face à ces réalités en matière de santé mentale, nous mettons en oeuvre ces initiatives. Nous jugeons que la santé mentale est une priorité pour notre gouvernement et nous allons continuer à investir dans ce domaine pour faire évoluer la situation.

[Traduction]

M. Coon : Il manque huit psychiatres dans la région de Fredericton et du Haut de la Vallée, et de fait, la région est traitée injustement par rapport au nombre de psychiatres à Saint John et à Moncton. Ces deux régions ont bien plus de psychiatres par rapport à la population. Par exemple, dans cette région-ci, il est urgent de créer un autre poste en psychiatrie pour enfants et jeunes. En 2012, un peu moins de 200 nouveaux cas ont été dirigés vers le service de psychiatrie pour enfants et adolescents. En 2016, ce nombre avait fait un bond pour dépasser 310. Les enfants et les jeunes dont la priorité est jugée moyenne attendent maintenant six mois ou plus pour obtenir un rendez-vous avec un psychiatre. Je ne peux m'imaginer à quel point les parents doivent être déçus et inquiets.

Le ministre répondra-t-il à une simple question? Donnera-t-il à la région les numéros de facturation qui lui sont nécessaires pour apporter le soulagement psychiatrique qu'un si grand nombre de personnes cherchent désespérément à Fredericton et dans le Haut de la Vallée?

L'hon. M. Bourque : Pour ce qui est des numéros de facturation, je suis heureux de signaler que nous avons annoncé que nous en ajouterions dans le système. Ces numéros de facturation visent entre autres des spécialistes. Nous laisserons aux régies régionales de la santé le soin de déterminer où se situent les priorités.

Comme le député d'en face a souvent posé des questions sur d'autres situations relativement à d'autres spécialités dans d'autres domaines de la santé, il sait parfaitement que nous devons relever des défis dans un grand nombre de domaines, et nous l'admettons. En conséquence, nous laissons les régies régionales de la santé déterminer où seront attribués les numéros de facturation. Bien sûr, nous travaillerons de concert avec les régies régionales de la santé pour veiller à ce que les bons numéros de facturation soient attribués aux bons endroits, là où le besoin est le plus grand. Nous veillerons, encore une fois, à ce que les gens du Nouveau-Brunswick soient les mieux traités en matière de soins de santé mentale. Merci.

M. Coon : La concurrence est si grande pour obtenir des éléments comme les numéros de facturation parce que les failles dans notre système de soins de santé s'élargissent de beaucoup. Si vous examinez le Haut de la Vallée, les enfants et les jeunes attendent plus de 8 mois pour voir un psychiatre, tandis que les temps d'attente des adultes sont de 13 mois à Woodstock et de 17 mois à Perth-Andover. Ces failles qui s'élargissent dans notre système de santé générale et notre système de santé mentale engloutissent complètement les gens.

Oui, le gouvernement a créé de nouveaux programmes, mais c'était plutôt pour cocher des cases sur une liste. Lorsqu'il ne fournit pas les ressources nécessaires pour que la prestation des services intégrés soit dotée comme il se doit en personnel ou que les nouvelles équipes



psychiatriques d'intervenants en santé mentale comptent le personnel nécessaire, ces programmes sont réalisés au détriment du travail d'autres psychiatres et spécialistes. Ces derniers sont en conséquence incapables de faire le travail, ce qui augmente les temps d'attente. Il s'agit simplement de cocher des cases sur une liste. Ce n'est pas une bonne gouvernance, ce n'est pas une bonne administration, et ce n'est pas une bonne gestion.

Ma question précise est la suivante : Le ministre publiera-t-il les numéros de facturation de l'Assurance-maladie nécessaires pour...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Bourque : Encore une fois, je peux seulement répéter que nous ajoutons de nouveaux numéros de facturation au système. Les RRS sont responsables d'établir les priorités. Nous travaillerons avec les RRS pour savoir comment mieux servir la population du Nouveau-Brunswick.

Nous reconnaissons effectivement que les soins de santé mentale sont importants pour les gens du Nouveau-Brunswick. Une bonne santé mentale équivaut à une bonne santé, et je le reconnais certainement. Ma mère étant une infirmière en santé mentale à la retraite, je comprends certainement la valeur d'un tel fait. Je peux vous assurer que nous examinons la situation de près et que nous veillons à ce que le traitement en santé mentale et des dépendances au Nouveau-Brunswick réponde aux normes les plus élevées pour que les patients reçoivent des soins des bons fournisseurs dans les meilleurs délais et que les gens du Nouveau-Brunswick aient les meilleurs soins de santé mentale possibles.

Conflit d'intérêts

M^{me} Wilson : Le premier ministre dissipera-t-il la confusion entourant les conflits d'intérêts perçus ou apparents et sa position par rapport à celle de son gouvernement? Selon une déclaration du gouvernement Gallant à la CBC, le gouvernement croit que les conflits d'intérêts, qu'ils soient perçus ou apparents, minent sa capacité à gouverner. La déclaration indique ensuite que le gouvernement Gallant est ouvert à d'autres changements pour renforcer la loi. Est-ce maintenant cela, la position du premier ministre?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Bien sûr, nous sommes toujours ouverts à l'idée de discuter des façons de renforcer les règles et les lois concernant les conflits d'intérêts et nous avons démontré cette volonté lorsque nous avons récemment fait des changements à ceux-ci. Alors, nous comprenons à quel point il est important d'avoir des règles qui vont faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent voir que, en effet, les conflits d'intérêts sont abordés par les élus. Par conséquent, nous sommes fiers de ce que nous avons fait il y a maintenant quelques mois.



[Traduction]

La question me donne certainement l'occasion de dire que nous sommes très heureux de pouvoir bientôt voter le budget que nous avons présenté il y a quelques semaines. C'est un budget qui investit des sommes record dans l'éducation et des sommes records dans les soins de santé. C'est un budget qui nous aidera à stimuler l'économie et à créer des emplois, et c'est un budget grâce auquel nous avons réduit le déficit de plus de la moitié.

Le président : Le temps prévu pour les questions orales est écoulé.

